Cercle d'histoire d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Geschied- en heemkundige kring van Ukkel en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mai — Mei 1981 Numéro 86

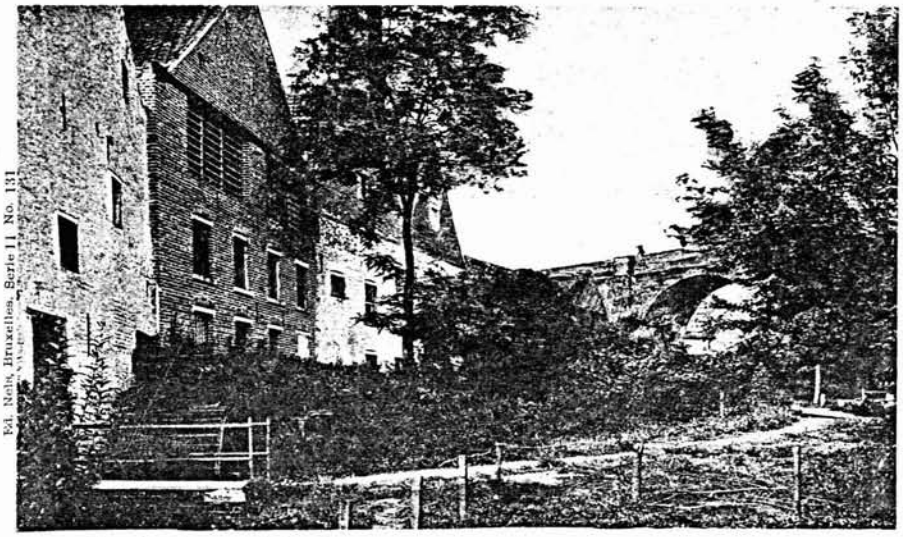

Les Environs de Bruxelles

Le Moulin d'Uccle-Calevoet.

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
Rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30
mai 1981 n° 86

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30
mei 1981 nr 86

SOMMAIRE - INHOUD

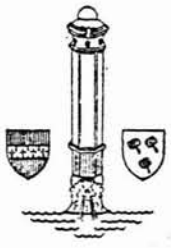

Commentaire du plan de secteur de Bruxelles(suite)
par J.M. Pierrard p.2

Overdragen van ziekten
door J.R. Boschloos p.3

Le Molensteen p.4

Egide van Ophem
par Y. Lados van der Mersch p.7

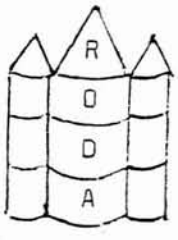

Les pages de Roda-De bladzijden van Roda

Témoignages sur la forêt de Soignes et la chaussée de Waterloo en 1815
par M. Maziers p.9

Het laatste avondmaal
opgetekend door Z.E.H. Jan Bols p.11

COMMENTAIRE DU PLAN DE SECTEUR DE BRUXELLES (SUITE)

Nous poursuivons ci-après nos commentaires au plan de secteur de Bruxelles (voir Ucclensia n°s 80, 81 et 83).

x x x

Les zones et sites d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique

Pour tous ceux qui se trouvent confrontés aux problèmes de la protection des sites remarquables et des ensembles architecturaux (ruraux ou urbains) de notre pays, il manquait jusqu'à présent un maillon dans l'arsenal règlementaire.
Trop souvent, hélas, une seule construction nouvelle dans un ensemble ancien homogène, peut détruire l'esthétique de cet ensemble et il était difficile à l'autorité publique de s'y opposer, pour autant qu'elle le voulût.
Le classement par la Commission Royale des Monuments et des Sites ne produit ses effets qu'après une longue procédure; il est difficile à appliquer et constitue à la fois une entrave sérieuse pour les propriétaires et une charge pour les pouvoirs publics tenus d'intervenir dans les frais de réparation.
L'instauration de plans particuliers d'aménagement permet également d'obtenir la protection d'ensembles architecturaux. La mise en vigueur de ces plans est cependant, elle aussi, soumise à une procédure très lourde et a généralement d'autres objectifs que la protection du patrimoine architectural. Elle dépend, par ailleurs, entièrement du bon vouloir des autorités communales.
C'est pour cette raison que la notion de zones et sites d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique, introduite dans les plans de secteur, apparaît comme une innovation particulièrement bienvenue.
Il va de soi que l'efficacité de cette mesure ne pourra cependant se manifester qu'à l'usage. Elle dépend bien sûr de la façon dont les autorités responsables feront usage des moyens mis à leur disposition pour assurer le respect du caractère culturel, historique ou esthétique des zones en question.
Pour Bruxelles, ces zones et sites sont soumis désormais aux prescriptions ci-après :
"Dans ces zones, la modification de la situation existante de fait est subordonnée à des conditions particulières résultant de la nécessité de sauvegarder ses qualités culturelles, historiques et esthétiques.
Ces conditions particulières sont arrêtées par plans communaux d'aménagement, ou par règlements sur les bâtisses ou en vertu de la loi du 7 août 1931 pour la conservation des monuments et des sites.
A défaut et afin de préserver les qualités culturelles, historiques et esthétiques existantes, le ministre ou le secrétaire d'état qui a l'aménagement du territoire et l'urbanisme dans ses attributions ou le fonctionnaire délégué demande l'avis de la commission de concertation compétente chaque fois qu'en vertu de la loi du 29 mars 1962 organique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, il se prononce sur des actes et travaux, à moins que ceux-ci n'affectent ni les gabarits existants, ni l'aspect des façades visibles depuis les espaces accessibles au public".
En pratique, tous les travaux importants dans ces zones sont donc soumis à la commission de concertation. Notre cercle est déjà intervenu et entend intervenir chaque fois qu'à Uccle des projets mettraient en péril l'intégrité des ensembles repris dans les zones considérées. Nous faisons appel à cette fin, aux personnes qui accepteraient de nous représenter à la commission de concertation d'Uccle dont les séances ont habituellement lieu le mercredi après-midi, à l'hôtel communal.
Il nous reste à énumérer ci-après, les zones et sites d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique existant à Uccle.
Elles comprennent tout d'abord des espaces verts classés, ou d'intérêt exceptionnel :
- Forêt de Soignes (et Bois de la Cambre)
- Propriété Wittouck
- Groeselenberg (Propriété Paridaens)
- Une partie du Wolvendael
- La propriété de l'INI à Stalle (Neckersgat)
- La propriété Teillard de Borms (derrière la gare de Stalle)
- Le Papenkasteel
- La zone boisée au Nord du Verrewinkelbeek

On y trouve aussi des espaces qui auraient dû normalement être classés en espaces verts ou bleus :
- La propriété Delvaux (entre les rues Van Zuylen et Vanderaey)
- La propriété Pauwels avec son étang (moulin blanc ou Clipmolen, rue de Stalle)
- Le "Beukenhoek", avenue Brugmann

On y trouve également des ensembles architecturaux remarquables, soit :
- L'avenue Brugmann, depuis le square Marlow jusqu'à Ma Campagne
- L'avenue Molière, depuis la place Constantin Meunier jusqu'à la chaussée de Vleurgat
- L'avenue Defré, depuis le square des héros jusqu'à l'avenue du Kamerdelle
- Le square Coghen
- L'avenue de l'Echevinage
- Le square Marlow et le square des Héros
- La zone située entre le Bois de la Cambre et l'avenue Legrand
- La chapelle de Stalle et ses abords
- La Ferme Rose
- La maison Van de Velde (avenue Vanderaey)
- Le parvis St-Pierre, la place Omer Goossens et leurs abords

On y trouve enfin des espaces divers :
- Le Crabbegat, y compris les habitations voisines de l'avenue du Kamerdelle
- Une zone comprise entre l'avenue Buysdelle et la limite de Linkebeek
- Une zone encore largement arborée entre l'avenue Gatti de Gamond et la rue Victor Allard à Stalle.

Si les zones ainsi délimitées sont de loin plus vastes que celles qui apparaissaient au projet de 1978, nous regrettons cependant qu'on nous ait refusé la prise en considération dans ces zones du vieux cimetière du Dieweg et des maisons qui font face à la gare de Stalle.
Il va de soi que les choix réalisés restent arbitraires et que d'autres espaces ou ensembles architecturaux auraient mérité aussi de figurer dans ces zones.

J.M. PIERRARD

FOLKLORE - OVERDRAGEN VAN ZIEKTEN

Iedereen in de streek kent de vroegere traditie rond de Peter Hauwaertkapel te Verrewinkel. (De zierhavekapel), de kapel die de pijn overnam of tegenhield. Dit gebeurde ook op andere plaatsen maar op een verschillende wijze. Men noemt dit overdragen van ziekten of pijn. Ziehier wat Prof. Peeters schrijft in zijn boek, Eigen Haard.

Te Stokrooie hangt er een ring aan een koord. De bedevaarders staken hun kop door de ring en lieten hem over het lichaam glijden om zo de ziekte te laten overnemem.

Te Tongeren in de Begijnhofkerk hangt er een schilderij dat de dood van de H. Erasmus verbeeld. De heilige wordt er aanroepen tegen koliek of buikpijn bij de kinderen. De moeders staken een speld uit de windels van hun kind op de schilderij in de buik van de heilige. Daarna trokken ze een andere speld uit de schilderij en hechten er de windels van het kind meevast. Er gebeurd dus een dubbele handeling. De ziekte wordt van het kind afgenomen en op een ander voorwerp overgedragen, doch daarna wordt de geneeskracht of de macht van de heilige op het kind overgebracht.

Te Koninksem staat een nederig Sint-Jozefkapelleken. Lijders aan tandpijn gaan bidden rondom de oude lindenboom die het heiligdom beschaduwt, slaan daarna een spijker in zijn verkanderde bast en verdwijnen zich ijlings zonder om te zien. Dit laatste stemt het meest overeen met de handelingen aan de Peter Hauwaertkapel, waar men ook wegliep al roepent (haaft de pijn).

Een moderne vorm van overdragen, wie met tandpijn geplaagd is stuurt een brief met vijf postzegels op naar het klooster van Tongerloo. Men krijgt een gedrukt beeldeken toegezonden en is dan lid van het broederschap van de H.Apollonia.

J.R. BOSCHLOOS

LE MOLENSTEEN

Lors de notre visite du 29 mars dernier, le propriétaire de cet ancien moulin, M. de Gobert, a bien voulu nous remettre une étude sur ce moulin qui était en sa possession. L'auteur en est inconnu et nous la publions donc avec les réserves d'usage.

x x x

Ce moulin, qui était très important et fort ancien, existait déjà au XVe siècle. Il dépendait alors du Manoir de Steen. La seigneurerie de Steen fut acquise ensuite par Jean Ofhuys (1).

En 1642, le moulin était la propriété de Jean Nicolas Dubois ou du Bois qui, dans ses dernières volontés - le 22 décembre 1642 - l'attribua à un de ses héritiers (2).

"Item eenen watermolen... gen. den Molen van Steen, in huering bij Franciscus Herinckx". C'est ici que nous voyons apparaître pour la première fois les Herinckx, ou Herinx, ou Heringhs, ou autres orthographes, famille bien connue de meuniers et de brasseurs de la région uccloise, mieux, disons : entre Hal et Forest-Uccle, mais aussi à Saint-Josse-ten-Noode (3). Il semble s'agir de Franciscus Herinckx décédé à Uccle en 1688 (4).

En 1666, le propriétaire en est Alexandre Dubois ou du Bois et des arriérés de loyer sont dus par les époux Jan Clerens - Geertruydt Herinckx (5).
"ten achteren syn van de huers van de molen".
Ces époux Clerens-Herinckx sont bien identifiés. Jan Clerens "meulder van synen stiel" et Geertruyd Herinckx "sijne huysvrouw" exploitaient le moulin en 1666. Jan est décédé à Uccle, soit en 1666, soit en 1713 (6); Gertrude, en 1690 (7).

Le 24 février 1716, est décédé à Uccle, un Franciscus Herinckx, "ex Steen" (8) : ce qui permet de croire que, jusqu'à ce moment, le moulin était exploité par la famille Herinckx.

En 1786, le meunier en est Philippe Schoonheydt. Nous le savons parce qu'il versait une rente à l'église de Drogenbos (9) : "moet 2 sisteren coren 's j. op synen moelen te Steen onder Ukkel" (10). Nous apprenons par la même occasion que le moulin était - en tout ou en partie - un moulin à grains.

Les Schoonheydt, ou Schoonheid, ou Schoenhyt, ou Schoenheit - les orthographes sont les plus diverses - se retrouvent dans toute la région (11).
Le meunier Philippe Schoonheydt est bien identifié : il a épousé à Uccle, le 14 février 1760, Jeanne Theunis (12).

---

(1) - Henri Crokaert. "Les moulins d'Uccle" in "Le Folklore brabançon" n° 155 de septembre 1962.
(2) - Constant Theys. "Geschiedenis van Droogenbosch" pp. 16 à 18.
(3) - En effet, tandis que les Herinckx de la région uccloise se retrouvent soit au Molensteen, soit au Clipmolen de Stalle, soit dans l'un des moulins de Forest - probablement au Kloostermolen -, un Jean Georges Herinckx issu d'une autre branche était, en 1860, propriétaire du Donkermolen à St-Josse-ten-Noode.
(4) - N° 581. Les registres paroissiaux sont conservés à la maison communale d'Uccle. Il en existe un microfilm aux Archives générales du Royaume.
(5) - Theys. Op. cit. p. 99.
(6) - N° 95 ou n° 3098.
(7) - N° 736.
(8) - N° 3222.
(9) - Theys. p. 31.
(10) - Sistevat ou rasière, ancienne mesure de capacité, valant 70 litres, 14 Koren se traduit indifféremment par blé ou seigle.
(11) - Un Moyses Schoenhyt figure, en 1630, dans le Status animarum d'Uccle. Il est décédé à Drogenbos le 15 juin 1634. Un Jean-Baptiste Schoonheydt, 44 ans, célibataire, est mort assassiné dans un bois à Stalle le 17 novembre 1792.
(12) - N° 2594. On peut croire que Philippe était le fils de Philippe Georges, qui avait épousé à Uccle le 12 février 1738 Marie Everaerts. (N° 1883).
On ne connait aux époux Philippe - Theunis qu'un seul enfant, une fille, Marie Catherine née en 1764 (N° 1343).

Moulin du Neckersgat (carte postale ancienne)

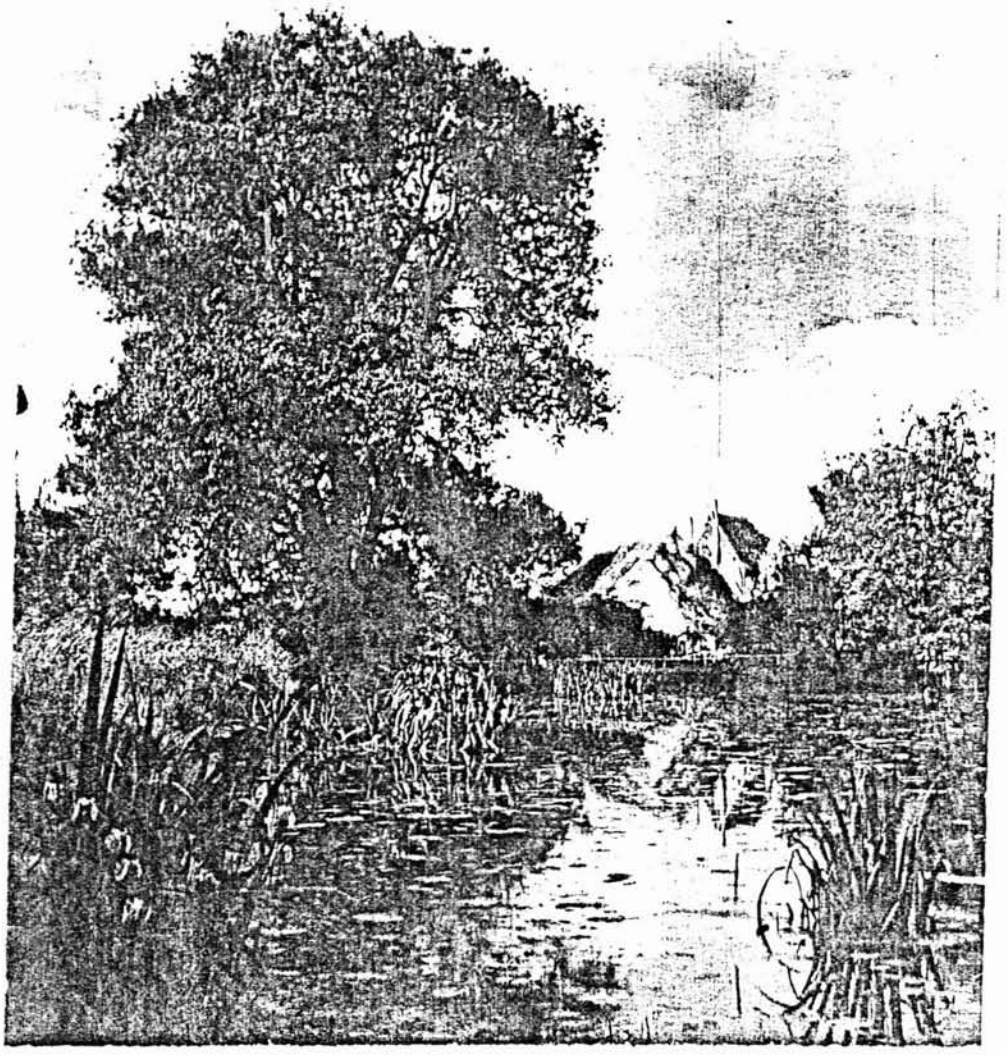

Molensteen (photo de M. de Gobert)

En 1790, le moulin est exploité par les époux Pierre De Genst - Marie Vander Goten.

Pierre De Genst, né à Drogenbos le 30 janvier 1756 et baptisé "in sacello de Drogenbosch", était l'un des enfants des époux Louis De Genst - Marie De Greef, cultivateurs à Drogenbos (1) et qui tenaient également l'auberge "De Goot" dans la Calevoetstraat (2). Un autre de leurs enfants, Guillaume, cultivateur et agent municipal de Drogenbos, a continué à tenir l'auberge, en même temps que l'exploitation agricole de tout ou partie des terres s'étendant entre le moulin et la Calevoetstraat (3).

Pierre habitait Bruxelles en 1785 et était paroissien de St. Géry. On peut croire qu'il était déjà meunier (4).
Il a épousé à St. Pierre d'Uccle, le 5 décembre 1789, (Anne) Marie Vander Goten, de Berchem Ste Agathe, déjà veuve de Guillaume Schamps, meunier à Stalle, décédé l'année précédente (5).

Les époux ont eu plusieurs enfants. Sont identifiés : des jumeaux, baptisés à St. Pierre d'Uccle le 7 novembre 1790 : Jean Baptiste et Pétronille Thérèse (cette dernière est morte l'année suivante), Josse, baptisé le 16 juin 1793.

Pierre est devenu maître meunier du Molensteen.
La date n'a pu être précisée, mais, nous le savons par les actes de baptême des enfants, il l'était déjà en 1790.

Il existe au bas de la façade du bâtiment d'habitation, une pierre gravée portant l'incription

M V D G T
1 7 9 1

qui permet de croire que c'est en cette année 1791 qu'ont été effectués ou terminés des travaux suffisamment importants de reconstruction ou de transformation de ce bâtiment, coïncidant, sans doute, avec la prise de possession par les époux, mariés en 1789.

Oserais-je proposer de lire cette inscription comme suit :
Marie Vandergoten De Genst ?

A moins que ce soit tout simplement :
Molen Van De Genst ?

Pierre est décédé à Uccle, le 19 septembre 1832.
Son épouse, à Uccle également, le 19 février 1836.

---

(1) - Ludovicus De Genst, né à Drogenbos le 24 août 1704, était fils de Jean De Genst et de Barbara Hauwaert. Il avait épousé à St. Pierre d'Uccle, le 7 décembre 1747, Marie De Greef de Drogenbos.

(2) - Cette auberge devait son nom à la conduite par laquelle passaient sous la chaussée, actuelle Grote Baan, à hauteur de l'actuelle rue de l'Yzer, les eaux du Zandbeek ou Fleurbeek. Elle est citée déjà dans des actes de 1524 et 1537.

(3) - Ces terres de culture - Coollochten - "terrains plantés de choux" - apparaissent en couleurs diverses sur la "Carte des Pays Bas autrichiens" dite carte de Ferraris.

(4) - "Habitante Bruxellis in S. Gaugerici". Il n'y avait pas moins de neuf moulins en plein centre de Bruxelles, dont trois dans l'île St. Géry.

(5) - Les Schamps sont une très vieille famille de meuniers et de fariniers. Ce nom ne serait autre qu'une déformation de Deschamps, souvent retenu dans les Tables sous la forme "Schamps- de".
Guillaume, né à Ixelles en 1744, mais de parents ucclois, avait été meunier au moulin de Veeweyde, puis à celui de Stalle, puis, peut être, à l'un des moulins de St. Job. Il était en effet décédé à Uccle "ex Carloo", le 11 octobre 1788.

Jean Baptiste a succédé à son père comme maître-meunier du Molensteen.

Il a épousé en premières noces - lieu et date ignorés - Marie Elisabeth Van Hove, née à Crainhem le 23 frimaire an VII (1799 ?), fille de Petrus Antonius "malder binnen de gemeente van Crynenhem" (1) et de Isabelle de Vleeschouwer de Grimbergen.

Marie Elisabeth étant décédée à Uccle le 27 août 1832, il a épousé en secondes noces, à Drogenbos, le 17 juillet 1834, Anne Marie van Haelen, ménagère, née à Drogenbos le 2 avril 1800, fille de feu Gaspar, décédé "alhier", le 13 avril 1818 et de sa veuve, Clara Degreef, cultivatrice.

De cette seconde union sont issus, tous nés à Uccle, cinq enfants :
Claire, le 16 juillet 1836
Catherine Philippine, le 9 avril 1839
Jean Baptiste, le 28 janvier 1841
Charles Louis, le 11 avril 1843
Catherine, le 8 juillet 1846.

Au reconsement de 1856, le moulin était indiqué comme étant le n° 10 de la rue Zandbeek, la composition du ménage se trouve confirmée. On y ajoute : un ouvrier meunier, Josse De Genst, qui n'est autre que Josse, né en 1793, oncle de Jean Baptiste (2), Van Mechelen Charles Benoît, ouvrier meunier, non parent, et sept domestiques. Ce qui prouve l'importance du moulin et, sans doute, le standing de la famille.

Jean Baptiste, epoux d'Anne Marie van Haelen, est décédé à Uccle "hameau de Calevoet", le 15 mai 1863, toujours meunier. Son épouse lui a succédé. Dans des actes de 1871 et 1872, elle est indiquée comme "meunière" et est assistée par son fils Charles Louis (3).

Le décès d'Anne Marie n'a pas été trouvé.

En 1874, Charles Louis, meunier, a épousé à Bruxelles, le 10 décembre, Marie Anne Plasman, née à Bruxelles le 10 septembre 1853, fille de Jean François, vacher, et de son épouse Anne Marie Decoen.

Au reconsement de 1876, le moulin est indiqué comme étant le n° 57 de la rue Zandbeek. Charles Louis, meunier, est assisté d'un autre meunier, Englebert Jespers, non parent, né à Wemmel, le 10 mars 1841.

Outre quatre enfants décédés en bas âge, les époux ont un fils Jean François, né à Uccle le 29 mai 1883. Le 1er août 1884, ils font mutation pour Bruxelles, Place de Louvain.
Il semble que leur départ ait mis fin à l'exploitation du moulin (4).

Quant à Englebert Jespers, nous savons qu'en 1887 son ménage était transféré chaussée d'Alsemberg n° 549. C'est là que lui naît une fille, qui y décédera l'année suivante. Jespers est toujours indiqué comme meunier. C'est là également qu'il perdra son épouse. L'acte (n° 1 de 1889) indique cette fois comme profession : charpentier.

---

(1) - Ainsi est-il écrit dans l'acte de naissance de Marie Elisabeth. Il a existé effectivement un moulin à eau à Crainhem. Sans autres précisions.

(2) - Josse, fils de Pierre et d'Anne Marie Vander Goten, est décédé à Uccle le 3 décembre 1861, célibataire, âgé de 68 ans et sans profession.

(3) - Des autres enfants on sait ceci : Claire a épousé Constantin Piret, instituteur communal à Braqes et précédemment à Uccle; Catherine Philippine, Henri De Bluts, cabaretier à Bruxelles; Jean Baptiste s'est établi cabaretier à Bruxelles.

(4) - La plupart de nos moulins à eau ont, dans la seconde moitié du XIXème siècle, dû céder la place aux nouveaux quartiers à urbaniser. D'autres ont été convertis à la vapeur. Nous retrouverons les époux Charles Louis - Marie Anne Plasman, à Uccle, chaussée d'Alsemberg n° 867. C'est là que Charles Louis est décédé, rentier, le 22 août 1916.

LES STATIONS DU CHEMIN DE CROIX DE L'EGLISE ST-PIERRE A UCCLE - EGIDE VAN OPHEM

Melle. Lados van der Mersch poursuit ci-après la biographie des donateurs du chemin de croix de l'église St-Pierre (voir Ucclensia n° 84). Elle nous parle aujourd'hui d'Egide van Ophem qui offrit la 14ème station.

x x x

Le souvenir d'Egide van Ophem, ancien bourgmestre d'Uccle, nous est resté par une rue qui porte son nom le long de la gare de Calevoet.

Il appartenait à une famille qui comptait des membres dans les lignages de Bruxelles. Les lignages étaient des familles patriciennes dont les représentants se voyaient réserver des charges publiques, comme bourgmestres et échevins (1).

Chose plutôt rare, les van Ophem comptèrent des personnages dans cinq lignages de Bruxelles :

- dans les ROODEBEEK : Messire Jacques en 1620 et un autre Messire Jacques en 1628.
- dans les SERROELOFS : Simon, issu de ce lignage vers 1400
  Zegher, issu de ce lignage vers 1455
  Sohier, se trouvait au lignage en 1480
  Jacques, admis en 1484
  Michel, admis en 1502
  Philippe, admis en 1534.
- dans les SLEEUWS : Messire Pierre en 1578.
- dans les SWEERTS : Corneille en 1406.
- dans les SERHUYGHS : Michel le vieux en 1528 et Michel le jeune en 1528
  Ange en 1528
  Michel en 1540
  Englebert en 1540
  Charles en 1565 et
  Arnold en 1587. (2)

Le plus ancien van Ophem qui apparaît à Uccle semble être Lucas qui y épouse le 15.08.1588 Catherine WETS.

Les registres paroissiaux mentionnent le 9.8.1664 avec dispense de 3 bans, le mariage de Marie Marguerite van Ophem avec Jean Bordou en présence de Jean Antoine Mauritz et Claire van Ophem.

Un Henri van Ophem, bachelier, curé de la paroisse St-Pierre où il officia environ 35 ans, est décédé en 1698 et fut enterré sous l'autel dans le choeur.

Un Egide van Ophem se maria devant le curé Putzeys le 29.10.1755 avec Catherine Wyns. Il eut comme fils aîné un Egide van Ophem baptisé le 7.11.1756 dont le parrain était un autre Egide van Ophem. Le père de ce premier Egide mourut le 19.10.1786 à 10 h du matin âgé de 62 ans, et fut enterré dans le cimetière de Carloo.

Egide né en 1756 avait un frère, Jacques, né le 24.5.1758.
L'acte de mariage de son fils Jean-François nous semble intéressant car il nous rappelle de vieux noms d'Uccle.

"Le 11.12.1829, devant Michel Grinnaer, assesseur de la commune d'Uccle, comparaissent Jean-François van Ophem, né ici le 6.1.1801, fils majeur de Jacques, âgé de 61 ans, demeurant à Uccle, consentant et de Marie Catherine Goens, décédée à Uccle le 14.10.1806 (Le futur époux a satisfait à la milice)

et

Petronille Albertine van der Elst, âgée de 25 ans, née à Uccle le 8.12.1804, sans profession, demeurant à Uccle, fille majeure de Jean Philippe van der Elst, 63 ans, chirurgien et de Anne Françoise van Dionant, 63 ans, son épouse, demeurant à Uccle, présents et consentants.

Têmoins : Charles-Louis DELCOR, 47 ans, notaire et beau-frère de la mariée,
Mathieu van der ELST, âgé de 29 ans, médecin, frère de la mariée;
Pierre MICHIELS, 29 ans, tous 3 domiciliés à Uccle et
Pierre Albert MICHIELS, 43 ans, cuisinier, demeurant à Bruxelles.
Tous ont signé.
Ces deux docteurs van der Elst habitaient la "campagne" van der Elst, (voir [illegible] paru sur ce sujet dans Ucclensia n° 77).

Jacques épousa vers 1788 Jeanne Catherine Goens, d'Uccle; ils seront les parents d'Egide, le futur bourgmestre. Ils eurent entre'autres : Egide baptisé le 19.05.[illegible] né à 10 h du matin du dit jour : parrain : Egide Coosemans - marraine : Jeanne [illegible] Goens. Anne Catherine baptisée le 12.6.1797 : parrain : Pierre François Goens [illegible] raine : Anne Catherine van Ophem.

Nous avons trouvé en feuilletant le registre des naissances de 1823, un acte [illegible] les concernant, extrait du Greffe de la justice de paix du canton d'Uccle, ayant [illegible] en-tête : Guillaume par la grâce de Dieu, roi des Pays-Bas.
"L'an 1823, le 9 octobre, devant Jacques Pierret, 2ème assesseur de la justice de [illegible] d'Uccle, et... font savoir par le greffier que sont comparus la demoiselle Pétro[illegible] van Ophem et le sieur Jean François van Ophem, soeur et frère, tous deux sans [illegible] sion, demeurant à Uccle, enfants légitimes, lesquels ont déclaré qu'ils sont nés [illegible] 20 mars 1794 et le second le 6 janvier 1801, tous 2 en cette commune, qu'ils [illegible] inscrits dans le registre paroissial d'Uccle et qu'ils tiennent à faire inscrire [illegible] naissance dans le registre de l'Etats-Civil et qu'ils sont également [illegible] :
1) Jacques van Ophem, cultivateur, et brasseur demeurant à Uccle, père des [illegible]
2) Anne Catherine van Ophem, veuve d'Egide Coosemans, cultivatrice, demeurant à [illegible] sous Uccle, nièce du côté paternel;
3) Jean Louis Goens, maître charpentier, demeurant à Uccle, cousin germain, [illegible] teur à Uccle;
4) Jeanne Verhassel, épouse du précédent, nièce par aillance;
5) Jacques Pauwels, aubergiste, demeurant à Uccle, et
6) Christine van Steenwegen, demeurant à Uccle.
Ces 3 derniers, anciens amis et voisins des requérants.
Cet acte est traduit en flamand.

Egide van Ophem et François van Ophem, son frère, moururent à quelques semaines [illegible] tervalle.
"Le 8.8.1881 à 10 heures avant midi, devant Jean Van Tilborgh, acte de décès de [illegible] van Ophem + le 6 de ce mois à midi à son domicile, chaussée d'Alsemberg 267, en [illegible] commune, propriétaire, né à Uccle le 19.5.1795, fils Jacques van Ophem et Jeanne [illegible] rine Goens, conjoints décédés."
"Le 8.10.1881, acte de + de Jean François van Ophem, + le 9.10.1881 à midi, en [illegible] domicile 142, chaussée d'Alsemberg en cette commune, né le 16.12.1881, veuf [illegible] Van der Elst, fils Jacques van Ophem et Jeanne Catherine Goens, conjoints décédés."

Le mayaorat d'Egide van Ophem s'étend de 1830 à 1836 et de 1840 à 1854. Il était [illegible] seiller depuis 1828 sous le bourgmestre Stuyck et propriétaire de la Brasserie du Château d'Or.
Nous empruntons les lignes suivantes à Jean Francis : UCCLE ET SES BOURGMESTRES [illegible]
"Le numérotage des maisons d'Uccle date de 1832. Chaque maison devait avoir un [illegible] tant pour la facilité des habitants que pour prévenir les erreurs par les [illegible] souvent répétés. (Les numéros des maisons ont changé depuis).
L'état des routes et des chemins laissant à désirer, sous son mayaorat, il [illegible] faire face et d'y intéresser les édiles ucclois par tous les moyens, même les [illegible] culiers ont contribué à la réfection des rues."
Le chemin de Stalle a été achevé en 1849.

Ci-après, un crayon généalogique pour mieux faire comprendre la filiation de ces différents van Ophem.

Egide van Ophem
né vers 1724
décédé le 29.10.1786

épouse à Uccle le
29.10.1755
Catherine Wyns

1. Egide né le 7.11.1756

   épouse

   Jeanne Catherine Goens

2. Jacques né le 24.5.1758

   épouse

   Marie Cath. Goens
   décédée à Uccle le
   14.10.1806

3. Anne Catherine
   née le 6.4.1760
   décédée après 1797

1. Pétronille van Ophem
   née le 20.3.1794

2. Egide van Ophem
   né le 19.5.1795
   bourgmestre d'Uccle
   décédé le 6.8.1881

3. Anne Catherine van Ophem
   née le 12.6.1797

   épouse le 24.12.1815

   Jean Charles Delcor
   né à Uccle le 28.7.1780

4. Pétronille née le 20.3.1799

   épouse le 8.2.1823

   François Bredael

5. Jean François né le 26.11.1801
   décédé à Uccle le 8.10.1881

   épouse en 1829

   Pétronille van der Elst
   née à Uccle le 8.12.1704

---

(1) Lou Parys : Les Lignages de Bruxelles, T.I. p. 1.
(2) Idem p. 91 et suivantes.
(3) Uccle et ses bourgmestres p. 160.

Y. Lados van der Mersch

LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

TEMOIGNAGES SUR LA FORET DE SOIGNES ET LA CHAUSSEE DE WATERLOO EN 1815

Parmi la multitude de témoignages consacrés à la bataille "de Waterloo" (1), qui alimentent les copieuses controverses relatives au déroulement des combats, on trouve d'intéressantes descriptions de notre contrée, extraites des mémoires d'officiers ou de visiteurs anglais et traduites par Louis Navez (2).

Le colonel James Carmichaël Smyth, commandant du génie anglo-hollandais, décrit le décor : "La forêt de Soignes se compose entièrement de hautes futaies, sans taillis (3); une multitude de percées et d'allées la sillonnent en tous sens. La forêt est praticable pour la cavalerie, pour l'artillerie et pour l'infanterie dans presque toutes les directions. On ne voit nullement que la perte de l'armée fût devenue la conséquence d'un mouvement rétrograde" (4).

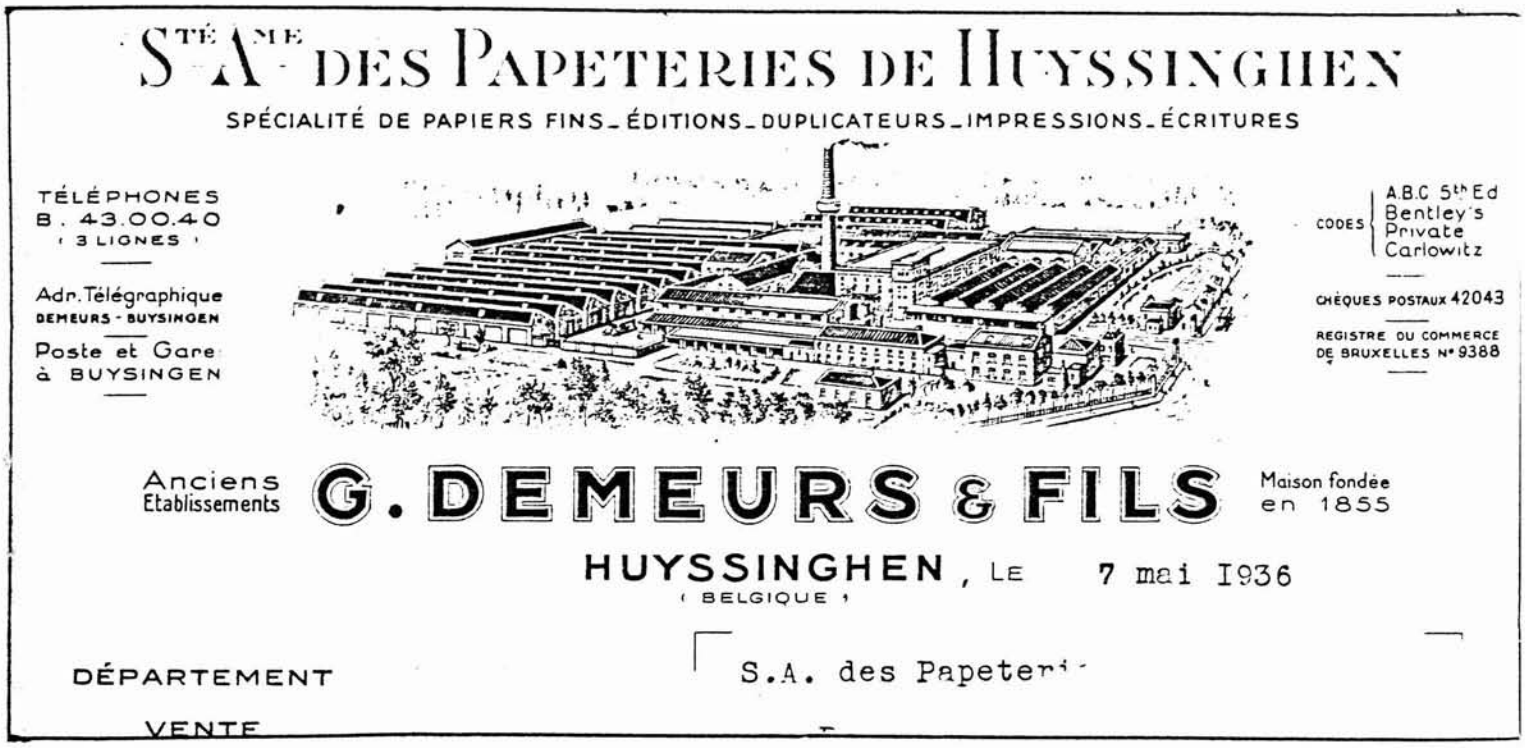

Sté Anne DES PAPETERIES DE HUYSSINGHEN

SPÉCIALITÉ DE PAPIERS FINS_ÉDITIONS_DUPLICATEURS_IMPRESSIONS_ÉCRITURES

TÉLÉPHONES
B. 43.00.40
(3 LIGNES)

Adr. Télégraphique
DEMEURS - BUYSINGEN

Poste et Gare
à BUYSINGEN

CODES A.B.C 5th Ed Bentley's Private Carlowitz

CHÈQUES POSTAUX 42043

REGISTRE DU COMMERCE DE BRUXELLES N° 9388

Anciens Etablissements G. DEMEURS & FILS Maison fondée en 1855

HUYSSINGHEN, LE 7 mai 1936
(BELGIQUE)

S.A. des Papeteri

DÉPARTEMENT

VENTE

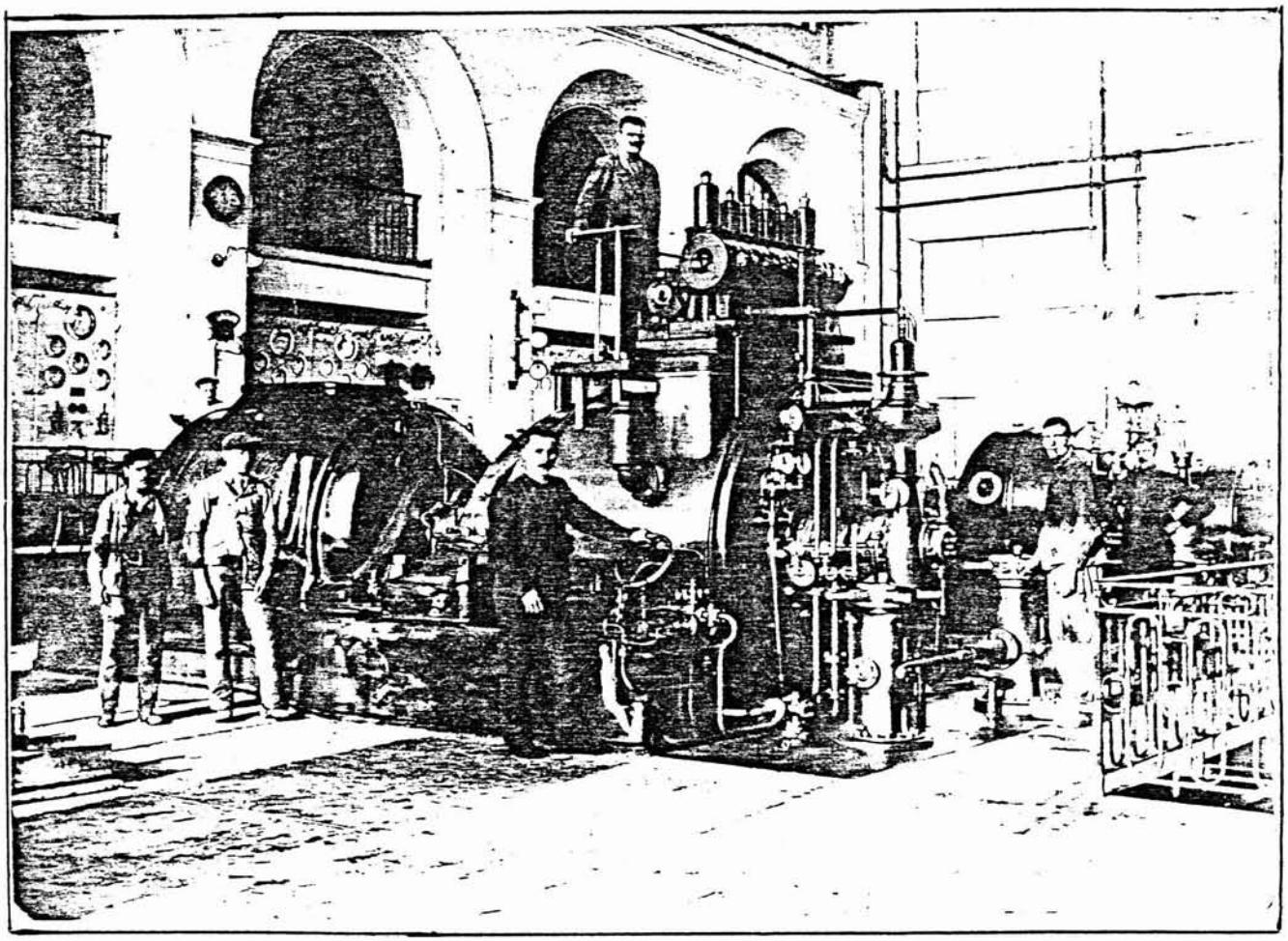

Ci-dessus:En-tête de lettre des papeteries de Huyssinghen
Ci-dessous:Vue ancienne de la centrale de Drogenbosch

Le cercle fait appel à tous ceux qui peuvent lui procurer des documents relatifs au passé industriel de notre région.

Un témoin cité par George Jones décrit la chaussée de Waterloo le dimanche 18 juin, pendant que se déroulait la bataille (5) : "Le dimanche, la terreur et la confusion arrivèrent au plus haut degré. Des nouvelles arrivaient (à Bruxelles) annonçant que les Français avaient remporté une grande victoire. Une terrible panique avait saisi les hommes chargés de la conduite des bagages à l'arrière de l'armée et ils fuyaient aussi rapidement que possible. La route de Waterloo à Bruxelles, qui traverse la forêt de Soignes, est bordée de chaque côté par des arbres; elle fut bientôt encombrée. Quantité de gens, saisis d'effroi, cherchaient à forcer les obstacles qui s'opposaient à leur fuite et il s'ensuivait des querelles, de sorte qu'un grand nombre de chevaux furent tués et que beaucoup de vies humaines furent perdues. La route était couverte de chariots brisés et renversés, de monceaux de bagages abandonnés, de chevaux morts et de gens terrifiés. Sur plusieurs points, chevaux, chariots, tout était jeté pardessus les talus de la route afin de frayer un passage. La quantité de pluie qui tombait avait rendu la route presque impraticable et il était à peu près impossible de transporter les blessés".

Un autre témoin confirme l'horreur du spectacle : "La route entre Waterloo et Bruxelles qui traverse sur une longueur de 9 milles les épais ombrages de la forêt de Soignes, était encombrée de bagages dispersés, de chariots brisés et de chevaux morts. Les pluies torrentielles et la foule la rendaient presque impraticable, de sorte qu'il était extrêmement difficile de transporter les blessés. La route était bordée d'infortunés qui avaient pu se traîner hors du champ de bataille, mais qui, incapables d'aller plus loin, s'étaient couchés pour mourir; des fosses creusées sur les côtés du chemin servaient de tombes et, plusieurs semaines après la bataille, la route était encore couverte de lambeaux provenant de leurs vêtements. Dans tous les villages, dans tous les hameaux, dans toutes les parties du pays à tente milles à la ronde, des soldats furent trouvés errants".

Enfin, l'avocat James Simpson visita le champ de bataille le 31 juillet 1815 (6) : "Après avoir roulé trois à quatre mille (depuis bruxelles), nous entrâmes dans la forêt de Soignes. Elle couvre une immense étendue du pays de l'est à l'ouest, mais elle n'a que six ou sept milles de large dans la partie que traverse la route de Waterloo.
Chaque pied de la route à travers le bois était intéressant. Quelques paysans allaient à leur travail du matin. Nous songions à la tranquillité de notre excursion qui contrastait avec les horreurs de la retraite des bagages et des blessés de l'armée, la quantité de gens qui tombaient étaient écrasés et mouraient, le tumulte, la confusion, les cris, les clameurs. Notre voiture suivait la chaussée pavée au milieu de la route, les deux accotements de celle-ci, larges de 15 pieds chacun, étant abîmés et boueux. La largeur totale de la route semblait être de 40 à 50 pieds. Les arbres qui la bordaient étaient grands et formaient en quelque sorte une haute haie. Au-delà commençait le bois épais dans toute l'irrégularité de la nature. Ici, les blessés s'étaient traînés et avaient péri en grand nombre, beaucoup de bagages avaient été pillés. Toute la population s'était enfuie.

Le postillon nous montrait de petites élévations de terrain sous lesquelles des hommes et des chevaux avaient été enterrés. Nous en rencontrions de 100 en 100 yards. L'enterrement avait été précipité et défectueux, particulièrement celui des chevaux; on voyait à découvert des sabots et même des membres. Des fourreux de baïonnettes sortaient du sol. Des bonnets, des souliers, des pièces d'habillement qui se distinguaient à peine dans la boue les couvrant en partie, indiquaient les lieux où beaucoup de soldats, après avoir été blessés sur le champ de bataille et s'être traînés sur la route ne trouvant ni pitié ni secours, étaient tombés pour ne plus se relever.

Plus loin, le village de Waterloo et sa petite église surmontée d'un dôme de briques nous apparurent. La route se prolongeait maintenant hors de la forêt, laquelle aussi brissait toute la région de l'est à l'ouest aussi loin que la vue pouvait porter".

---

(1) La bataille s'est déroulée en réalité entre Braine-l'Alleud, Plancenoit et Mont-Saint-Jean. Son nom, consacré par l'usage, est dû au fait que c'est de Waterloo que Wellington a envoyé en Angleterre son bulletin de victoire.

(2) NAVEZ Louis, Pendant et après Waterloo, Bruxelles, éd. Lebègue, 1905, pp. 14-15, 32 et 37-38.
NAVEZ Louis, Le champ de bataille et le pays de Waterloo en 1815 et actuellement, Bruxelles, éd. Lebègue, 1908, p. 11.
(3) Affirmation excessive : si la majeure partie de la forêt était bien composée de haute futaie, on trouvait des taillis en plusieurs endroits, et notamment, le long de la chaussée de Waterloo, entre Vleurgat et le Vivier d'Oie.
(4) SMYTH James Carmichaël, Histoire abrégée des guerres dont les Pays-Bas, et principalement la Belgique, ont été le théâtre depuis le traité des Pyrénées, en 1659, jusqu'à celui de Paris, en 1815, Liège, 1843, p. 324.
(5) JONES George, The battle of Waterloo with those of Ligny and Quatre-Bras described by Eye-Witnesses and by the Series of official Accounts published by Authority, Londres, 1852.
(6) SIMPSON James, A visit to Flanders, in July 1815, being chiefly an account of the field of Waterloo, ..., Edinburgh, 1815.

HET LAATSTE AVONDMAAL (1)

En op enen donderdagavond
Op een witten donderdag
Als ons Heerken aan tafel zat
Met zijn twaalf Apostelen (bis)

Ons Heer sneed er een brooiken
En Maria schonk er den wijn.
Wie zit hier rond mijn tafel
Die ook mijn verrader zal zijn ? (bis)

Ons Heer die tot Maria sprak :
"Het is van morgen vroeg op te staan,
Naar Jerusalem moeten wij treden,
Naar Jerusalem moeten wij gaan" (bis)

Ons Heer is 's morgens vroeg opgestaan
En dat zoontje redelijk aan.
Op zijn bosbane
Komt er hem een bende tegen,
Ja, een bende van zeventig Joden (bis)

Ons Heer die tot de Joden sprak :
"Wat doet gij zo laat op straat ?
Wij zoeken naar Jesus van Nazarenen.
En ik ben dezelfde man
Die alle zonden vergeven kan" (bis).

Zij hebben ons Heer gebonden,
Ja, gebonden aan enen boom,
Met zijn armen open
En zijn voeten overeen (bis)

Op 't hof van Oliveten
Daar zweet Jesus water en bloed.
Maar denkt eens wat hij lijden moet
Voor de zonden die wij doen (bis)

(1) Dit liedje werd te Dworp opgetekend door Z.E.H. Jan Bols (1897).